Verbatim entretien Dimitri Coulon

**Dimitri Coulon :** La compagnie nationale du Rhône, c’est une concession de l’Etat qui a un statut unique en France. C’est une société anonyme d’intérêt général. Cette concession elle nous est octroyé jusqu’à 2023. Ça pose un peu le cadre de référence. Donc rien ne nous appartient sur les aménagements foncier sur lesquels on travail, on est donc le garant de ce qui ce passe pour le compte de l’Etat sur la concession.

On a trois missions historiques. La première mission c’est la production d’énergie et en particulier à travers l’hydro-électricité. On développe également sur d’autre type de production d’énergie, le photovoltaïque, l’éolien. Et vous avez deux autres missions qui sont lié à celle-ci. C’est le développement de la navigation et du transport fluvial dans laquelle, moi, direction économique et portuaire je me rattache. Et puis y a une troisième mission qui est un peu moins connu qui concerne les irrigations et les usages agricoles. Ça c’est le cadre général. Dans la direction du développement économique et portuaire nous sommes 26 personnes répartis en 2 services. Ici c’est le pôle développement territorial, à peu près la moitié de l’équipe.